COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU COMITE DEPARTEMENTALE DE TIR
DU CANTAL
23/09/2018

L'assemblée générale ordinaire du CDTIR 15 a été organisée le 23 septembre 2018 à St Flour.

L'assemblée générale a été présidée par Philippe Bouillaguet, président du CDTIR 15.

Clubs représentés : Massiac, Neuvéglise, Mauriac, Trizac, Aurillac, Allanche, St Flour, St Pierre
Clubs absents : Montsalvy, Marmanhac

Invité : Bernard Delorme, président de la ligue Auvergne : excusé

Le quorum étant atteint, les délibérations sont possibles.

Présentation du rapport moral par Philippe Bouillaguet (voir Annexe 1):

Voici quelques points abordés :

- Arrêt de la croissance des effectifs au sein des clubs de tir du Cantal.
- Nous avons toujours aussi peu de compétiteurs mais malgré tous quelques beaux résultats avec Jean-Claude Rancy, Philippe Bouillaguet et Delphine Puybouffat qui ont été médaillés aux championnats de France.
Les jeunes des écoles de tir ne sont pas en reste et même s'ils ne sont pas sur les podiums, ils s'en rapprochent.
- Plusieurs records ont été battus au niveau régional : Delphine Puybouffat au standard 10m et 25m, Philippe Bouillaguet au pistolet 50m, Jean-Claude Rancy aux silhouettes métalliques et un poussin Sanflorain.
- Félicitation à Cathy Robert pour sa nomination en tant que responsable formation ligue en remplacement de Jean-Paul Gallet.
- Les clubs du Cantal ont une fois de plus participé aux 6 journées du Cantal Tour Sport sans compter les actions de chaque club lors d'activités périscolaires, de fêtes locales, etc…
- Nous rencontrons des difficultés à rassembler des bénévoles pour organiser les compétitions officielles. Difficulté récurrente.
- Le site internet du comité départemental est très peu actif depuis le départ d'Elisabeth. Une solution doit être trouvée.
- Les comptes financiers sont positifs cette année encore.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

Présentation du rapport financier par Georges Malergue (trésorier du CDTIR 15)
(voir Annexe 2):

Voici quelques points abordés :

- Les comptes 2017/2018 sont positifs.
- Il est rappelé aux clubs qu'ils doivent passer commande de fourniture (plombs, cartons…) pour pouvoir bénéficier de la subvention du CNDS.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Rapport du contrôleur aux comptes présenté par Lucien Crozat

Au vu des pièces fournies par le trésorier et de la vérification de la concordance entre les justificatifs et les écritures, le contrôleur aux comptes les certifie conformes et réguliers.

Nomination du contrôleur aux comptes pour la saison 2017/2018
Lucien Crozat sera contrôleur aux comptes pour la prochaine saison.

Affectation du résultat

- Le CDTIR 15 prend en charge la fourniture des cibles et récompenses pour l'organisation des challenges et des compétitions officielles.
- Au vu des résultats financiers, le président du CDTIR15 prend en charge la totalité du repas qui fait suite à l'AG.

Podiums et records (disponible sur le site www.cdtir15.fr)

- Pour la saison 2018-2019, les podiums et les records seront uniquement mis en ligne sur le site du comité départemental.
- Dorénavant, les records doivent également tenir compte des résultats des CNL.

Calendrier des différentes compétitions pour 2018 - 2019 :

Championnat départemental 10 m standard et vitesse	Saint-Flour	10 et 11 novembre 2018
Championnat départemental 10 m précision pistolet et carabine	Aurillac	17 et 18 novembre 2018
Championnat de France des clubs Tour départemental	Aurillac	15 et 16 décembre 2018
Coupe Jean Passemard – 1er tour	Aurillac	19 et 20 janvier 2019
Coupe Jean Passemard – 1er tour	Saint-Flour	16 et 17 février 2019
Championnat départemantal EDT	Mauriac	6 et 7 avril 2019

Pour les compétitions suivantes, les dates restent à définir		
Championnat départemental Silhouettes métalliques	St Pierre	
Championnat départemental TAR	Massiac	
Champ. Départemental Armes Anciennes	Aurillac	
Championnat départemental carabine 50m	Neuvéglise	
Championnat départemental pistolet 50m et VO	Aurillac (à confirmer)	
Championnat départemental pistolet 25m	St Flour (à confirmer)	

Site du CDTIR 15

Le site du comité départemental est une importante source d'information. Nous devons continuer à la faire vivre.
Philippe Chatelain et Delphine Puybouffat se proposent de prendre la suite d'Elisabeth.
Une formation est prévue au printemps.

Site de la ligue Auvergne

Philippe Bouillaguet demande aux présidents de club, qui ne l'ont pas encore fait, d'envoyer les informations nécessaires à la mise en ligne de la page de présentation de leurs clubs.

Nouveau logiciel de comptabilité des clubs

Philippe a présenté le nouveau logiciel de comptabilité proposé par la ligue.
Chaque club est libre d'y adhérer ou pas.

Intervention de Christian Martineau, responsable du corps arbitral du Cantal

Christian nous a informé de certaines modifications concernant le règlement :

- Le tirage au sort pour contrôler le poids de détente en fin de match doit être effectué sur toutes les compétitions officielles (départementaux, régionaux et France)

- Modifications du règlement pour le TAR : fin des équipes sur certaines disciplines, les catégories S3 et D3 pourront tirer assis, la catégorie 821 rentre dans les disciplines officielles.

- Les EDT tireront le 3 positions en 3x20

- Les Dames 1 et Dames 2 tireront 60 coups. Les Dames 3 restent à 40 coups.

- Afin de facilité l'utilisation d'ISIS lors de compétitions officielles, il faudrait que chaque club propose au moins une personne pour être formée sur ISIS par Christian.

Questions diverses :

- Regroupement des régions Auvergne et Rhône-Alpes : actuellement toujours en discussion.
- Retard dans le renouvellement des détentions d'armes : tous les clubs du département sont impactés. Les dossiers de renouvellement de détention d'arme ne sont pas validés par la préfecture.
  - ⇨ Il a donc été décidé de rédiger un courrier à la préfecture pour leur signaler ces retards. Ce courrier a été signé par tous les présidents de clubs.

Information particulière de Philippe Bouillaguet

Philippe annonce qu'il ne se représentera pas à la présidence du Comité départemental de Tir du Cantal lors des prochaines élections en 2020.

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE : elle sera organisée par le club de MASSIAC.

La séance est clôturée à 13h, suivie d'un déjeuner convivial au restaurant de l'hôtel du Lac à St Flour.

Une visite de la caserne des pompiers de St Flour a clôturé cette journée.

Merci à Philippe Bouillaguet du club de St Flour pour l'organisation de cette assemblée générale.

La secrétaire
Delphine Puybouffat

Le Président
Philippe Bouillaguet

ANNEXE 1

COMITE DEPARTEMENTAL de TIR du Cantal

SITE: CDTIR15.FR
Président: Philippe Bouillaguet
25 rue de Belloy 15100 Saint-Flour
mail: cpcbouillaguet@orange.fr
tel: 06 78 30 24 97

Assemblée Générale du 23.09.2018 à Saint-Flour

Rapport moral

La saison 2017-2018 étant terminée, nous allons la clôturer définitivement aujourd'hui en retraçant les principaux évènements qui se sont déroulés … ou pas.

En premier, le point sur le nombre de licenciés:

CLUB	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	variation
Allanche	7	9	15	12	15	12	18	14	10	-4
Aurillac	111	117	122	128	144	150	169	179	176	-3
Marmanhac	9	8	7	7	7	6	7	7	6	-1
Massiac	88	84	92	100	104	96	111	125	101	-24
Mauriac	60	62	67	69	51	62	65	84	82	-2
Montsalvy	26	26	38	42	31	23	22	28	36	8
Neuvéglise	33	34	39	36	36	38	40	44	48	4
Saint-Flour	89	84	84	84	93	106	84	85	96	11
Saint-Pierre	33	37	37	36	38	36	32	38	42	4
Trizac	18	14	15	16	15	17	16	18	15	-3
Total département	**474** -6	**475** +1	**516** +41	**530** +14	**534** +4	**546** +12	**564** +18	**622** +58	**612** **-10**	**-10**

La croissance qui était présente depuis 2010 s'est arrêtée. La diminution est de 10 unités avec des différences entre clubs: 4 clubs en progression et 6 en diminution toute relative avec seulement quelques licences en moins sauf pour Massiac. Gilbert nous communiquera les raisons de cette évolution. Nous ne sommes pas dans la même dynamique que la Haute Loire et le Puy de Dôme qui sont en large progression. L'Allier est aussi en légère diminution. Les détails de la région seront publiés lors de l'Assemblée Générale de la Ligue qui se déroulera à Neuvéglise. Au passage, je tiens à remercier Jean Pierre et son équipe pour cette action.

Le nombre de licenciés est une donnée, le nombre de compétiteurs en est une autre et elle est largement différente, mais nous sommes aussi ouverts aux personnes qui veulent uniquement se faire plaisir. Faisons attention à la troisième catégorie, celle qui est uniquement intéressée par les armes. Même si nous n'avons pas de nombreux compétiteurs, nous avons de beaux résultats avec Jean Claude Rancy et Delphine, comme d'habitude, mais aussi des jeunes et d'autres qui ne sont pas loin des podiums. Nous avons aussi amélioré des records d'Auvergne: Delphine au pistolet standard 10 m et 25 m (en plus de sa

première place), moi même au pistolet 50 m, Jean Claude en silhouettes métalliques et un poussin Sanflorain, mais seulement pour la période entre les régionaux et les France. Bravo à ces tireurs. Il n'y a pas de mystère, pour savoir tirer il faut apprendre, pour réussir, il faut s'entrainer!

S'entrainer, cela me permet de féliciter Cathy Robert pour sa nomination en tant que responsable formation ligue en remplacement de Jean Paul Gallet. Merci Cathy d'avoir accepté et j'espère que chacun de nous t'apportera son soutien, tu peux compter sur le mien et je te souhaite bonne réussite. Peut être que cela nous permettra de faire avancer la formation dans le Cantal, de faire ce que Jean Paul n'a jamais voulu.

Cette saison, comme les saisons précédentes, nous avons été sollicités par le Conseil Départemental pour participer aux six journées du Cantal Tour Sport. Les étoiles du sport ont disparues, tout comme les universités qui suivaient, choix de financement. Ce qui est regrettable, à mon avis, pour les étoiles car s'était l'occasion de faire voir ou découvrir les différentes activités gratuitement. D'autres actions ont été faites par certains clubs, comme les interventions dans les temps d'activités périscolaires auprès des écoles, tenue de stands lors de fêtes locales et autres. Je tiens à remercier très sincèrement tous ceux qui ont œuvré pour ces actions. Tout cela sert à faire vivre et connaître le tir, c'est positif et cela permet aussi de faire comprendre que le tir est un jeu, un sport à part entière.

Par contre, j'ai quelques regrets au niveau des compétitions départementales et de leurs organisations. Non pas au niveau de ceux qui œuvrent, ceux là je les remercie, mais devant le nombre de bénévoles qui veulent bien donner un peu de leur temps pour que tout fonctionne normalement. Ce n'est pas la première fois que nous le signalons, mais nous ne faisons rien pour y remédier. Que pouvons nous faire? Il est nécessaire d'y réfléchir et de voir ce qu'il se passe dans d'autres clubs. Il y a un point que l'on peut améliorer rapidement et sans difficulté, c'est de respecter les dates indiquées pour les engagements. Nous connaissons les contraintes, pas besoin de faire le détail, simplement du respect.

Un constat: le site du comité est très peu actif. Elisabeth est loin, de moins en moins concernée, elle a demandé que quelqu'un prenne la suite. Daniel et elle assureront une formation. Nous avons une heure pour réfléchir et décider.

Les comptes financiers, qui seront détaillés par Georges, sont positifs cette année encore. Petit à petit, nous avons réalisé une avance qui pourra nous permettre des achats, comme le pistolet laser acquis avec une aide de 50% de la ligue. Je n'ai pas eu le temps, au printemps de vous concerter sur une idée qui m'a été soumise juste avant de déposer le dossier CNDS. Dans les demandes d'aides financières, j'ai inscrit des carabines laser. Celles que nous avons commencent à vieillir et nous pourrions en avoir sur les deux sites ouest et est. A ce jour, nous n'avons pas de retour pour les aides accordées cette année. Je ne peux donc pas vous dire si la demande a été prise en compte ou pas, rien non plus pour les 1500 € perçus chaque année. Pour les achats de carabines laser, il n'y a pas de risque de pris, si nous avons les aides, nous pourrons les acheter, si nous ne les avons pas, nous ne sommes pas obligés de les acheter. Si vous avez d'autres besoins, nous les examineront tout à l'heure. Je précise que j'avais posé la même question l'année dernière et que je n'ai pas eu de proposition mis à part le pistolet laser.

Avant de terminer, comme chaque année, je tiens à remercier toutes les personnes, dirigeants, éducateurs, arbitres, tireurs, bénévoles, tous ceux qui donnent du temps pour le tir et tout ce qui va avec, pour que chacun ait sa place et puisse pratiquer, à son rythme et dans les meilleures conditions.

Merci à vous tous.

ANNEXE 2

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR du Cantal

Comptes de résultat 2017/2018

Produits	2017/2018	2016/2017
Rétrocessions fournitures	1804,70	1776,50
Subvention CNDS	1500,00	1500,00
Cotisations des clubs / reversement FFT	3678,00	3714,00
Conseil départemental	500,00	500,00
Amortissement subvention	123,00	0,00
Total produits	**7605,70**	**7490,50**
Charges		
Achat fournitures	3722,73	3397,80
Frais de secrétariat /site Web	230,30	112,55
Primes champions	100,00	0,00
Achats de médailles	712,20	0,00
Frais déplacements arbitres	1501,76	1448,47
Receptions + A.G.	479,00	275,70
Cotisations CDOS	60,00	60,00
Formation	0,00	0,00
Réparation	292,00	0,00
Piles	0,00	47,03
Amortissement armes et matériel	247,00	0,00
En stocks début	2473,80	3103,60
En stocks fin	-3968,72	-2473,80
Total charges	**5850,07**	**5971,35**
Résultat d'exercice	**1755,63**	**1519,15**

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR du Cantal

BILAN au 30/09/2018

ACTIF	Brut	Amortissements	*2017/2018*
Matériel	1 234,00	247,00	987,00
Parts sociales	300,00		300,00
Stocks	3 968,72		3 968,72
Usagers	2 135,62		2 135,62
CNDS	1 500,00		1 500,00
Disponible sur compte courant	665,68		665,68
Disponible sur compte livret	5 000,00		5 000,00
TOTAL ACTIF	**14 804,02**	**247,00**	**14 557,02**

PASSIF	Brut	Amortissements	*2017/2018*
Report à nouveau			12 307,39
Résultat de l'exercice			1 755,63
Subventions	617,00	123,00	494,00
Dettes fournisseurs			0,00
TOTAL PASSIF	**617,00**	**123,00**	**14 557,02**